

Le 5 décembre, 2011

Aux membres de l'Administration centrale (70066):

**Sujet: Elections de la succursale**

La période du vote a pris fin à minuit hier. Nous avons comptés les votes et voici les résultats:

<b><u>POSTES</u></b>		<b><u>VOTES</u></b>
Présidente de la succursale	Francine Parent-Stuart	139 (elected)
	Chantal Gervais	75
	Bulletins nuls	1
Vice-président(e), Finance	Denis Renaud	109 (elected)
	Lynn Smith-Doiron	103 (elected)
	Bulletins nuls	1

Conformément à la règle 12.25 des Règles des Succursales, les membres du nouvel Exécutif seront assermentés dès que possible. Le résultat d'une ou des deux élections peut faire l'objet d'un appel. La règle 12.23 des Règles des Succursales prévoit:

**23. Appels ou plaintes**

(1) Après l'affichage des résultats des élections, il est possible d'appeler de l'élection de la présidente ou du président de la succursale ou de toute autre dirigeante ou dirigeant de la succursale. Les appels en question sont :

- a) présentés dans les dix (10) jours civils qui suivent;
- b) par écrit;
- c) signés par dix (10) membres en règle;
- d) soumis à la présidente nationale ou au président national du SDI;

Si vous avez une question n'hésitez pas à me contacter.

Serge Charette  
Président, Comité de Mises en  
Candidatures et d'Élections